



À première vue, les mots d'ordre de grève du collectif OTS-OTA-SECA faiblement suivis après la période d'apogée de février-mars 2022, n'ont pas un impact significativement négatif sur le système éducatif camerounais. À l'opposé de cette analyse, cet article sensibilise l'opinion publique en général, et de la communauté éducative en particulier, sur l'exacerbation de comportements détériorant la qualité de l'éducation.

Article :

Grève des enseignants du secteur public au Cameroun : alerte sur des non-dits préjudiciables à la qualité de l'éducation

Après avoir jugé insignifiantes les mesures prises par le gouvernement pour satisfaire à leurs revendications corporatistes en 2022, l'année scolaire qui s'achèvera bientôt a été à nouveau marquée par des mots d'ordre de grève à répétition émanant du collectif OTS-OTA-SECA, regroupement des mouvements « On a Trop Supporté » (OTS), « On a Trop Attendu » (OTA), et du Syndicat des Enseignants du Cameroun pour l'Afrique (SECA). À l'évidence, ces appels au débrayage dont le dernier va du lundi 14 au vendredi 19 mai 2023, n'ont incontestablement pas le même effet retentissant que ceux lancés par le même collectif en février-mars 2022. C'est à croire a priori que les professionnels de l'éducation ont été rattrapés par les vieux démons de l'individualisme et de la lâcheté, et que nombreux sont ceux qui grevaient par

suivisme et non par conviction. Toutefois, en scrutant en observateur averti depuis lors le milieu éducatif dans le secteur public, on peut faire le constat de l'émergence d'attitudes susceptibles d'altérer la qualité de l'éducation. Il est important d'alerter l'opinion publique sur la réalité de ces tendances, et de préconiser des actions à envisager pour un infléchissement conséquent.

Depuis les lancements des mots d'ordre de grève d'OTS-OTA-SECA, il y a globalement trois types de comportement qui se manifestent sur le terrain ou dans les établissements scolaires. Les réfractaires ou les contrevenants au respect des consignes de grève gardent le même rythme de travail plus ou moins optimal. Les nonchalants ou les désinvoltes, qui certes ne respectent pas les mots d'ordre de grève, manifestent néanmoins un comportement de négligence et de délaissement dans leurs pratiques professionnelles. Enfin, on peut citer le groupe des grévistes, qui appliquent quasi strictement les instructions syndicales.

D'aucuns peuvent déclarer avec raison, que les deux premiers groupes ont toujours été observés dans le milieu éducatif. La nuance à faire, c'est surtout à propos du deuxième groupe, dont le nombre semble de plus en plus s'accroître, sans alerter les pouvoirs publics. Plusieurs parmi ce groupe d'enseignants sont conscients de la légitimité des revendications, mais se refusent néanmoins de grossir le rang des grévistes. Ils préfèrent adopter, peut-être inconsciemment ou l'effet de la peur, cette attitude de révolte douce et sournoise, qui malheureusement est inutile car n'ayant pas un impact significatif au sein de l'opinion publique en général, et dans la communauté éducative en particulier. Ils ne se rendent pas compte qu'en ne faisant pas ce qu'il faut faire au bon moment, ils sont en réalité en train de perdre leur temps, d'après une idée jadis soutenue par Voltaire, un illustre philosophe français.

Il faut être de mauvaise foi, pour ne pas reconnaître que cette réalité contribue de plus en plus à la détérioration de la qualité de notre système éducatif. En plus des dérives courantes des brebis galeuses, ce contexte de grève dégrade certainement davantage, le rendement professionnel dans la corporation enseignante. Avec le boycott prescrit par les syndicalistes, les examens officiels s'en trouvent également affectés. En effet, le choix des intervenants n'est plus forcément effectué parmi les plus aptes ou les plus méritants.

Dans une vidéo récente, un médecin influenceur a émis l'hypothèse d'une tendance similaire du non-respect des règles professionnelles dans les corporations médicales, laquelle s'accroît également avec le temps.

Du côté de l'employeur que représente l'État, on semble ignorer ou ne pas accorder une grande importance à ces diverses formes de protestation, ceci en rompant pratiquement le dialogue avec ce collectif, en usant de stratagèmes de manipulation, et en n'appliquant pas des mesures administratives appropriées. Il est vraisemblable que la majorité des chefs d'établissement d'enseignement secondaire n'en font pas état, soucieux de s'illustrer comme bon manager et ayant peur des représailles de leur hiérarchie.

Au bout du compte, il est indispensable de formuler à l'endroit des principaux acteurs de cette problématique, des propositions d'actions urgentes à envisager pour limiter ou enrayer ce coup considérable porté à l'éducation de notre jeunesse.

- L'État est appelé à s'appesantir plus sur les doléances de la corporation des enseignants, et de renforcer les mesures de contrôle afin de s'assurer de l'effectivité d'une éducation hautement qualitative.
 - Les syndicalistes, tout en maintenant la pression en cas de non satisfaction de leurs principales exigences, doivent prendre conscience en revoyant leurs stratégies, de l'adhésion non significative et peu impactante aux mots d'ordre.
 - Les enseignants doivent s'éloigner des attitudes de nonchalance et de négligence professionnelles, qui par manque de visibilité, semblent plus avoir des conséquences négatives sur les apprenants. Ils doivent ainsi, soit se rallier totalement à la cause défendue par les syndicats, soit respecter strictement les normes professionnelles.
-



COMMUNIQUE : Reconduction de la grève

Le collectif OTA-OTS-SECA tient à rappeler à tous les enseignants qu'ils sont tous concernés par la grève en cours. Il ne comprend pas donc pourquoi certains enseignants traînent le pas à rejoindre le train de cette grève.

Profitant de cette situation, le Gouvernement jusqu'à présent n'a donné aucune suite favorable à nos doléances contenues dans le préavis de grève que nous avons déposé le 30 Mars 2023 et ce, en dépit de trois semaines de grève. Au regard de la pertinence des motifs de cette grève, nous reconduisons donc ce mot d'ordre de grève pour la semaine du lundi 15 au Vendredi 19 Mai 2023. Nous invitons donc tous les enseignants consciencieux à observer ce mot d'ordre de grève. Aussi est t'il utile de rappeler que nous demandons le boycott de toute activité liée aux examens 2023.

Au regard des avis des uns et des autres, ceux qui réclament l'école morte ou craie morte sont presque à égalité. Nous en prenons acte. Aussi, nous demandons à tous les enseignants de la maternelle au secondaire d'opter pour l'un de ces deux modes de grève. Pour l'opération Craie Morte, il est question de se rendre à l'établissement et de ne dispenser aucun cours, et de ne répondre à l'interpellation d'aucune autorité ; quant à l'opération Ecole Morte, on ne se rend même pas à l'établissement.

Certes, l'opération craie morte pour nous est mieux adaptée ; car certains collègues isolés prennent peur et cassent la grève. Nous invitons donc tous les collègues qui ont une influence sur les autres d'opter pour l'opération craie morte question de mieux les encadrer pour le plein succès de la grève.

Fait à Yaoundé le 14 Mai 2023.

Dr Sandjong Sani